

# **REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

**du 24 FEVRIER 2009 à 18 H00**

-----  
(Convocation du : 17 Février 2009)

**Etaient présents :**

M. Alain LONGUENT, Maire.

MM. Laurent JACQUES, Jean-Jacques LOUVEL, Michel BILON, Mmes Florence LAVOINE, Anne-Marie TREPE, Nadine PISKADLO Adjoint.

M. Philippe VERMEERSCH, Mme Carmen BILON, M. Jean VENEL, Mmes Arlette EL AMRI, Chantal MOREL, M. Philippe POUSSIER, Mme Christine LAVACRY Conseillers Délégués.

Mme Nathalie VASSEUR, M. Benjamin COMTESSE, Mme Honora GUENARD, M. Philippe CUVELIER, Mme Françoise LORPHELIN, M. Jean-Marie BYHET, Mme Frédérique CHERUBIN, M. Yann-Gaël DUPUY Conseillers Municipaux.

**Absents donnant procuration :**

Mme Marguerite PASIN Adjointe, qui a donné procuration à M. Philippe VERMEERSCH.

M. Régis BOULENGER Adjoint, qui a donné procuration à Mme Christine LAVACRY.

M. Marc LAVOINE Conseiller Délégué, qui a donné procuration à M. Laurent JACQUES.

M. Jacky MOREL Conseiller Municipal, qui a donné procuration à Mme Anne-Marie TREPE.

Mme Roselyne ROUSSEL Conseillère Municipale, qui a donné procuration à M. Jean-Jacques LOUVEL.

M. Jean-Claude FORTINI Conseiller Municipal, qui a donné procuration à M. Jean VENEL.

Mme Thérèse LASNEL Conseillère Municipale, qui a donné procuration à M. Michel BILON.

**M. Benjamin COMTESSE a été nommé Secrétaire de Séance.**

Après avoir souhaité la bienvenue aux Membres présents, M. Le Maire fait la déclaration suivante :

*« Mes Chers Collègues,*

*Notre première réunion de ce soir se déroule en période de vacances scolaires, ce qui nous vaut quelques absences et bien entendu, les procurations qui vont avec.*

*La question principale en est le débat d'orientation budgétaire dans une période marquée par la crise d'un système, qui se révèle incapable de résoudre les grandes questions qui se posent à nous.*

*L'injection de milliards pour soutenir banques et institutions financières n'apporte aucune amélioration à la situation. La bourse et le CAC 40 sont au plus bas, même si secteurs boursiers et entreprises, comme Total et autres, déclarent encore des profits record pour le premier et des résultats substantiels pour les autres puisqu'il est question de 50 milliards dicit le Président de la République, par l'ensemble des entreprises qui composent cet indice.*

*Ce chiffre est d'ailleurs à rapprocher des 2,6 milliards d'euros consacrés pour financer les mesures gouvernementales soi-disant destinées à améliorer le sort des plus démunis, dont je ne me livrerai pas à l'énumération, tant ils ne répondent aux problèmes et questions posés par les organisations syndicales, en matière de relance d'activité, d'augmentation des salaires et retraites, de défense de l'emploi.*

*A l'évidence, des propositions et des mesures qui n'ont pas convaincus l'immense majorité des Françaises et des Français, pas plus que les organisations syndicales qui de ce fait appellent dans l'unité à une nouvelle journée d'actions le 19 mars prochain. Je suis informé que dans ce cadre une manifestation sera organisée à Eu, je vous invite à y participer, de même que la population de notre ville.*

*La situation de l'emploi et les menaces qui pèsent sur les activités verrières et automobiles justifie et mérite cette mobilisation pour notre vallée de la Bresle.*

*Je ne m'étendrai pas sur une longue liste mais je voudrais vous faire part de ma plus grande inquiétude sur la situation de SGD, particulièrement inconfortable au niveau financier du fait de son rachat à crédit par les fonds d'investissements et des conséquences de la crise sur son activité. La conjugaison des deux facteurs risque de se traduire par réduction d'activité industrielle et d'emplois. Les fonds d'investissements doivent mettre la main à la poche et réinjecter les fonds ; la dette doit être renégociée.*

*Sans entrer dans les questions qui vont nourrir notre débat d'orientation budgétaire, il me faut aborder la question de la réforme des collectivités territoriales sur laquelle nous reviendrons mais surtout sur la question des ressources. Je veux parler bien sûr de la suppression de la taxe professionnelle revendiquée depuis des années par le Medef, et qui a été annoncée par le Président de la République pour l'année prochaine.*

*C'est aujourd'hui la ressource principale des collectivités qui finance 73% de l'investissement public en France ; cela représente 28 milliards d'euros au total. Remplacés par quoi ? Taxe carbone, payée par qui ? Nous, vous, la population, les entreprises ? Pour quel montant ?*

*Compensations par l'Etat, avec quelles ressources ?*

*Là encore, chat échaudé craint l'eau froide. Nous avons déjà donné avec celle liée aux allègements successifs accordés aux entreprises.*

*Cette annonce fait l'unanimité des associations d'élus au niveau national. Elle conditionne en tous les cas l'avenir de nos communes, de toutes nos collectivités.*

*Alors soyons vigilants, actifs et mobilisés pour défendre notre territoire et nos populations. »*

Il demande ensuite d'approuver le P.V. de la dernière réunion de Conseil Municipal ; celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **COURRIERS RECUS :**

- **M. le Maire** donne lecture, à l'ensemble du Conseil Municipal, des Marchés à procédure adaptée qui ont été approuvés depuis le début de l'année :

N°		OBJET	TITULAIRE	MONTANT H.T.
01-2009	MAPA	Bassins enterrés funiculaire	EBTP	87 863 ,00 €
02-2009	MAPA	Entretien Espaces Verts	CAP ENERGIE	71 361,78 €
03-2009	MAPA	Fournitures de Bureau	OFFICE DEPOT	Marchés à bons de cde
04-2009	MAPA	4 Totems Sortie Cordiers	VSU	34 912,00 €
05-2009	MAPA	Traitement Herbicide	SMDA	10 960,00 €
06-2009	MAPA	Approvisionnement fleurs et bulbes	{ FLEURS DU MESNIL { TULIPES DE FRANCE	40 195,00 € 4 553,00 €
07-2009	MAPA	Maîtrise d'œuvre Carrefour RD 78	SOGETI	9 930,37 €

**- CARREFOUR DEBEAURAIN :**

Suite aux divers désordres rencontrés au Carrefour Debeaurain, M. Le Maire précise à l'Assemblée que la partition se fera de la façon suivante pour :

➤ MAIRIE	9 509,25 €
➤ INFRA SERVICE	2 147,25 €
➤ Entreprises SCREG et EBTP	19 018,50 €

**- RESTO DU CŒUR :**

M. Le Maire fait part du courrier des Restos du Cœur AD 76 Littoral qui fait état d'une augmentation du coût unitaire de 39 % par rapport à la campagne 2006/2007 et du dépannage de 1 200 familles avec des colis alimentaires qui ont été donnés.

Précise qu'un bon de 700 €uros a été donné à cette Organisation.

**- C.C.I. :**

M. Le Maire propose de donner son accord à la C.C.I. pour baptiser respectivement le SAS de PECHE : Claude ADAM et de QUAI de PECHE : Quai Michel LEBAIL.

**- Lettre de remerciement du HANDBALL CLUB de EU**

Quelques jeunes du Club ont assisté à la Coupe de France de Hockey sur glace à Bercy.

**- Motion du Conseil Municipal du Tréport dénonçant la volonté du Ministre de l'Education Nationale de faire des économies, sans aucune prise en compte des besoins pédagogiques, dans un monde où la première des valeurs est devenue le profit de quelques uns au détriment des Services Publics.**

Cette motion, lue par M. Philippe CUVELIER, sera envoyée à la Sous-Préfecture.

*A ce sujet, M. LOUVEL précise que cette revendication est soutenue par le Syndicat des Instituteurs.*

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Mes Chers Collègues,

Je ne reviendrai pas sur les obligations de la loi qui nous impose un débat d'orientation budgétaire pour fixer nos choix en matière d'investissements, de services rendus, et d'évolution de la situation financière, fiscalité, endettement.

Nous devons aborder dans un contexte général :

- Les perspectives économiques
- Les finances publiques
- Les mesures concernant les collectivités territoriales

Questions déjà abordées dans mon introduction à ce conseil mais sur lesquelles je reviendrai.

Compte tenu de ce constat, nous entrerons plus précisément dans les orientations à définir pour notre commune du Tréport.

**Pour ce qui concerne les perspectives économiques**, il nous faut prendre en compte la crise que nous traversons, ses répercussions au niveau national, surtout l'impact sur l'activité.

Pas besoin de faire de grand discours pour l'évolution du produit intérieur brut ; on ne parle plus aujourd'hui de croissance mais au contraire de contraction de l'économie, ce pour la première fois depuis 1933.

Certains politiques optimistes annoncent un redémarrage pour le second semestre ou le dernier trimestre 2009. Ce n'est pas la vision que j'ai des choses et je ne suis pas le seul au regard des mesures annoncées et jugées par les Français ; 60% d'entre eux ne les trouvent pas efficaces.

Pour l'inflation, compte tenu de la baisse des matières premières liée au ralentissement de la demande mondiale, certains économistes nous annoncent une déflation pour le 1<sup>er</sup> semestre 2009. Affirmations démenties pour ce qui concerne les plus démunis suite à une étude réalisée sur le panier de la ménagère et qui montre au contraire une forte hausse des prix des produits fabriqués par les entreprises agroalimentaires et vendus en grandes surfaces.

La consommation des ménages est passée de 21,94 milliards d'euros en novembre 2008 à 21,75 milliards en décembre.

L'investissement productif stagne.

### **Les finances publiques**

Une stratégie de retour à l'équilibre compromise par le plan de relance

- Evolution de la dépense publique : fort ralentissement (+1,25% en volume)
- Concours financiers de l'Etat indexés sur l'évolution prévisionnelle de l'inflation
- Déficits publics : stabilisation puis réduction à partir de 2010
- Dette publique : objectif 62% du PIB en 2012

### **Les principales mesures concernant les collectivités locales**

- Participation de l'Etat : progression limitée à 2% en 2009
- DGF indexée sur l'inflation prévisionnelle

- Le complément de garantie de la DGF est diminué de 2% au profit de la péréquation
- Gel de la DGD et de la DGE
- Suppression de la taxe professionnelle pour 2010

Nous ne pouvons aborder nos perspectives 2009 sans analyser ce qui s'est passé dans notre commune entre 2004 et 2008.

Pour commencer, il nous faut analyser nos dépenses et ressources en fonctionnement : les évolutions, les raisons de ces évolutions liées au contexte général mais aussi liées à notre politique d'investissements particulièrement dynamique sur cette période.

*(Voir tableau joint intitulé : éléments introductifs au débat d'orientation budgétaire pour le Budget Primitif 2009).*

*Après avoir rappelé que les investissements, sur les quatre dernières années, très importants qui se sont faits sans augmentation de la fiscalité locale, celle-ci étant très basse, M. Le Maire précise qu'il va falloir certainement consentir à une augmentation des taux, mêmes minimales.*

*Il préconise également de réduire les charges de fonctionnement, de surveiller la masse salariale et maîtriser l'endettement.*

*A l'issue des explications, M. LOUVEL félicite M. Le Maire pour le dynamisme que la Ville a fait preuve durant ces quatre dernières années et fait état de la crise structurelle et conjoncturelle qui a conduit les produits financiers à faire la loi avec un gouvernement qui tape toujours sur les mêmes.*

*Il fait état d'une tempête à passer dans les meilleures conditions mais, toutefois, en gardant pour mission de soutenir ceux qui vont le plus souffrir et garder pour la Commune un potentiel à développer afin de bien vivre au Tréport.*

*Il demande que chaque Euro dépensé soit utile à la population et que l'on économise sur les Euros qui ne démontrent pas leur utilité, ceci dans tous les domaines d'intervention de la Commune.*

*Concernant les budgets difficiles qui vont être votés, il demande de revoir et de réduire les charges de fonctionnement et de faire des choix réalistes afin de définir des priorités qui seront utiles dans une logique de plans pluriannuels.*

## ORDRE DU JOUR

### GARANTIE D'EMPRUNT - MAISON DE RETRAITE - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION

Après avoir entendu les explications de M. Le Maire, le Conseil Municipal donne son accord pour la garantie d'emprunt de la MAISON DE RETRAITE ; garantie d'emprunt partielle à 50 % qui a été réalisée auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant de : 2 886 446 €uros.

### VENTE DE TERRAIN VILLE / COM. DE COM. DE GROS JACQUES

Trois parcelles de terre, d'une contenance de 11 349 m<sup>2</sup>, pour la somme de : 31,50 €uros le m<sup>2</sup>, seront vendues à la COM. de COM. de GROS JACQUES, terrains devant servir d'assise à la future construction du centre nautique.

### AVENANT N° 1 - ENTREPRISE ATD DEMOLITION

M. VERMEERSCH précise qu'un Avenant, d'un montant de 5 499 €uros H.T., sera passé avec l'Entreprise ATD DEMOLITION suite à la dépose de matériaux amiantés complémentaires qui ont été trouvés à l'intérieur du hangar de la CAP.

### AVENANT N° 1 - ENTREPRISE PINOLI - FUNICULAIRE 2EME TRANCHE

Un Avenant sera signé avec l'Entreprise PINOLI, pour une moins value de : 1 420 €uros H.T.

### AVENANT N° 1 - ENTREPRISE ECOFAB

Un Avenant sera signé avec l'Entreprise ECOFAB, pour une moins value de : 1 570 €uros H.T.

### DEMANDE DE SUBVENTION - AMENAGEMENT DU MARCHE COUVERT EN MEDIATHEQUE

M. Jean VENEL demande au Conseil Municipal de solliciter de la DRAC, de la REGION et du DEPARTEMENT les subventions prévues pour ce genre d'opération et propose le plan de financement suivant :

▪ DRAC ET REGION.....}	40 %	596 000 €
▪ DEPARTEMENT .....	35 %	521 900 €
▪ VILLE .....	25 %	372 500 €

### **CONVENTION VILLE / COM. DE COM. DE GROS JACQUES**

Suite à l'adjonction de la benne à ordures ménagères de la VILLE DE GAMACHES, le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer la nouvelle convention avec la COM. de COM. de GROS JACQUES à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2009, pour un montant prévisionnel de : 38 500 €uros T.T.C.

### **COM. DE COM. DE GROS JACQUES - MODIFICATION DES STATUTS**

Le Conseil Municipal adopte la modification des Statuts, modification de l'Art. 2 et de l'Art. 5 pour la Com. de Com. de Gros Jacques.

### **CONVENTION VILLE / JARDINS DE LA BRESLE, ANNEE 2009**

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer la Convention 2009 avec l'Association LES JARDINS DE LA BRESLE pour la mise en valeur de la Zone Sainte Croix, pour un montant de : 21 000 €uros T.T.C.

### **CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE EspaçURBA, ANNEE 2009**

Après avoir entendu les explications de M. Philippe VERMEERSCH, le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer le Contrat de Prestations de Service avec EspaçURBA, pour l'année 2009 suivant un tableau de prescrit qui est joint à la délibération.

### **CONVENTION VILLE / DEPARTEMENT - « LIRE A LA PLAGE »**

Après avoir entendu les explications de Mme Anne-Marie TREPE, le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à renouveler, avec le DEPARTEMENT, la Convention de l'Opération « LIRE A LA PLAGE » qui aura lieu du Vendredi 03 Juillet au Dimanche 30 Août 2009.

### **CONVENTION 2009 VILLE / CIDEFE**

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer la Convention avec le CENTRE D'INFORMATION DE DOCUMENTATION D'ETUDES ET DE FORMATION des Elus. Précise que cette formation est de 642 €uros par élu concerné, pour l'année 2009.

### **TAUX UNITAIRE DES VACATIONS FUNERAIRES - RECTIFICATIF**

Conformément à la circulaire du Ministère de l'Intérieur en date du 23 Décembre 2008, le Conseil Municipal décide de porter à 25 €uros et ce, à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2009, le taux des vacations funéraires.

### **PERSONNEL COMMUNAL - OUVERTURE DE POSTES**

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir :

- 02 postes d'ADJOINTS TECHNIQUES PRINCIPAUX 2<sup>EME</sup> CLASSE à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2009.
- 01 poste d'ADMINISTRATEUR, au 1<sup>er</sup> Avril 2009.

### **SUBVENTION INSTRUMENTS ECOLE DE MUSIQUE**

Sur proposition de M. Jean VENEL, le Conseil Municipal sollicite, auprès de la Région Haute-Normandie, l'aide financière attribuée pour l'acquisition d'instruments de musique.

Le montant prévisionnel d'acquisition de ces instruments, pour l'année 2009, étant de : 10 855,30 €uros H.T.

### **LOCATION DE TERRAIN M. VERSTRAETE Michel**

Après avoir entendu les explications de M. Le Maire concernant cette location de terrain, le Conseil Municipal autorise celui-ci à signer le bail de location qui commencera à courir le 1<sup>er</sup> Septembre 2009, bail qui sera passé en l'Etude de Maître BOUQUEMONT Notaire à Eu.

### **LOCATION PANNEAU PUBLICITAIRES - NICOLAY, AGENCE DE CHANTEREINE**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer un emplacement publicitaire, « PANNEAUX VITRINES D'AFFICHAGE » Quai François 1<sup>er</sup>, à l'Agence immobilière suivante : NICOLAY pour 1,50 m<sup>2</sup> à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2009, pour un montant de : 768,54 €uros/m<sup>2</sup>.

### **TARIF 2009 - AIRE DE SERVICE DE CAMPING CARS DU FUNICULAIRE**

Sur proposition de M. POUSSIER, le Conseil Municipal décide de fixer à : 2,00 €uros le montant du Stationnement des Camping Cars sur l'aire du funiculaire.

### **AVENANT N° 1 - LOCATION LOCAL HOTEL D'ENTREPRISE M. SAGOT JEAN-BAPTISTE**

Sur proposition de M. Laurent JACQUES, le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer l'Avenant n° 1 avec Monsieur SAGOT Jean-Baptiste pour prolonger de six mois la location de la cellule n° 1 de 250 m<sup>2</sup> de l'Hôtel d'Entreprises, à raison de 400 €uros/mois.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE RING OLYMPIQUE DIEPPOIS**

Après avoir entendu les explications de M. Le Maire, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de : 4 000 €uros au RING OLYMPIQUE DIEPPOIS, suite au gala de boxe organisé le 14 Février dernier.

### **REMBOURSEMENT DE FRAIS DE STAGE**

Le Conseil Municipal décide de rembourser la somme de : 598,60 €uros à M. DUPUY Yann Gaël, suite au stage qu'il a effectué au CIDFE à Montreuil.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**M. Le Maire** précise à M. Philippe POUSSIER, qu'une lettre a été envoyée, au mois de Janvier, à la C.C.I. et au CONSEIL GENERAL, pour pouvoir ouvrir, avant la saison, l'estacade qui est actuellement fermée depuis l'année dernière.

**M. Philippe VERMEERSCH** fait connaître à l'Assemblée qu'E.D.F. sera partie prenante pour la construction de l'EPR à Penly à raison de 34 % seulement et que TOTAL et ARCELOR METAL seront co-financiers.

Il s'inquiète des problèmes de sécurité qu'il pourrait y avoir si cette centrale est ouverte au privé et estime que cette construction d'EPR est une centrale « pour faire de l'argent ».